

Laforêt Livry-Gargan

1 Boulevard Robert Schuman, 93190 Livry-Gargan

Tél. : 01 43 10 04 29 - Mail : livry-gargan@laforet.com

Barème en vigueur au 14 Avril 2025

Honoraires de Vente (TTC)

| Prix de vente net | Mandat Simple | Mandat Semi-exclusif | Mandat Exclusif |
|----------------------------|---------------------|----------------------|---------------------|
| Jusqu'à 100 000 € | 11 % | 10,5 % | 10 % |
| De 100 001 € à 200 000 € | Forfait de 12 000 € | Forfait de 11 000 € | Forfait de 10 000 € |
| De 200 001 € à 1 000 000 € | 6 % | 5,5 % | 5 % |
| Au-delà de 1 000 000 € | 5 % | 4,5 % | 4 % |

- Les honoraires sont à la charge du mandant (appartements, maisons, locaux commerciaux, parts sociales de SCI immobilières, terrains), sauf stipulations contraires prévues au mandat
- Les honoraires TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA à 20%
- Parking, box et garage : 1900 € TTC

Cas particuliers

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial.

Dossier d'estimation ou Avis de valeur

- Offert dans le cadre d'un mandat de vente confié à l'agence
- 250 euros TTC hors mandat de vente confié à l'agence

Documents pour le compromis

- Pré état daté : 180 € TTC à la charge du vendeur
- Règlement de propriété : 187 € TTC à la charge du vendeur
- Etat descriptif de division : 187 € TTC à la charge du vendeur
- Titre de propriété : 169 € TTC à la charge du vendeur
- État des risques et pollution (ERP) : 45 € TTC à la charge du vendeur

Honoraires de rédaction de compromis

- 360 euros TTC à la charge de l'acquéreur

Honoraires de Location (TTC)

| Honoraires à la Charge du Locataire | |
|--|-------------------------------|
| Honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail | 10 € /m2 de surface habitable |
| Honoraires de réalisation de l'état des lieux | 3 € /m2 de surface habitable |

| Honoraires à la Charge du Propriétaire | |
|--|-------------------------------|
| Honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail | 10 € /m2 de surface habitable |
| Honoraires de réalisation de l'état des lieux | 3 € /m2 de surface habitable |

Autres prestations :

- Négociation et entremise : 100 € TTC
- Permis de louer (passeport location) : 100 € TTC à la charge du bailleur : Création du dossier, dépôt en mairie, rendez-vous de visite du bien.

Honoraires pour les autres baux

Habitation (hors résidence principale)

2 mois de loyers charges comprises partagés de moitié entre le bailleur et le preneur

Professionnels :

12% HT du loyer annuel hors charges à la charge du preneur

Commerciaux :

15% HT du loyer annuel hors charges à la charge du preneur

Pres tations particulières

Honoraires d'état des lieux (hors baux régis par la loi du 6 juillet 1989)

300€ TTC partagés de moitié entre le bailleur et le preneur

Gestion locative

Honoraires de gestion

5 % HT du loyer mensuel, soit 6 % TTC à la charge du bailleur

Assurance loyers impayés

2.50 % TTC des sommes dues par le locataire, à la charge du bailleur